

« Accompagner les CGP à 360° dans un monde en mutation »

Rencontre avec Yves Mazin, nouveau président de la CNCGP, élu le 12 juin dernier

À la tête de la Chambre nationale des conseillers en gestion de patrimoine (CNCGP) depuis le 12 juin dernier, le nouveau président nous partage sa vision, ses premières actions et sa volonté de renforcer l'accompagnement des cabinets face aux mutations du métier. Entretien avec un homme de terrain, ancré dans la réalité des CGP et résolument tourné vers l'avenir.

Propos recueillis par Jean-Baptiste Marcy

Vous avez été élu président de la CNCGP le 12 juin, quel a été votre parcours ?

Je suis dans le métier depuis de nombreuses années et installé à Bordeaux depuis 23 ans, où j'ai créé et développé mon cabinet de gestion de patrimoine. J'ai commencé ma carrière dans des maisons prestigieuses comme Carmignac, puis Edmond de Rothschild, où j'ai contribué à structurer une force de vente à une époque où ce type d'organisation était encore novateur.

“

Nous voulons qu'un CGP installé dans n'importe quel coin de France soit accompagné aussi bien qu'un confrère situé dans une grande métropole

J'ai couvert la moitié ouest de la France. Cette expérience m'a appris à travailler en mobilité, à optimiser mon temps et à structurer une activité même à distance.

Allez-vous devoir quitter votre cabinet pour assumer vos fonctions à la CNCGP ?

Tous les élus de la Chambre sont des



professionnels en activité. Non, je ne vais pas quitter mon cabinet, mais mon implication va forcément évoluer. Nous sommes une équipe de dix personnes à Bordeaux. J'ai toujours organisé mon travail avec une grande autonomie et une structuration forte. Je sais pouvoir compter sur mes deux associés Pierre Laurent et Pierre Bordas. Nous avons une équipe très solide, ce qui me permet de m'absenter davantage sans que cela ne désorganise le cabinet. Je vais continuer à suivre mes clients, mais avec un agenda aménagé. C'est aussi une belle opportunité pour mes

collaborateurs de prendre davantage de responsabilités et de monter en puissance. Cela dit, ce nouvel engagement implique une rigueur supplémentaire de ma part pour bien séparer mes deux casquettes : président de la CNCGP et dirigeant de cabinet.

Comment votre candidature a-t-elle vu le jour ?

C'est une décision qui a mûri dans le temps. J'avais déjà eu des échanges avec Julien Séraqui dès l'année dernière. J'ai pris le temps de réfléchir, d'observer, d'écouter

les attentes. Et finalement, la décision s'est imposée assez naturellement. J'ai ressenti un soutien réel des administrateurs et des présidents de régions. En tant qu' élu de longue date, on développe un véritable attachement à la Chambre. Ce n'est pas exagéré de dire qu'on l'aime, car elle nous permet, en tant que professionnels, de mieux exercer notre métier dans un environnement souvent complexe, mouvant et exigeant.

Quel va être votre rythme en tant que président ?

Chaque président a son propre équilibre. Lors de ma rencontre avec le Conseil des sages, on m'a dit : « c'est 100 % de ta tête et 50 % de ton temps » ! D'autres m'ont confié que c'était un véritable job à temps plein. Je pense que ce rôle ne se mesure pas en heures. Il faut être disponible, réactif, à l'écoute, et cela dépasse la simple présence physique. Mais très concrètement, je serai à Paris entre deux et trois jours par semaine.

Comment s'est passé le passage de relai ? Révolution ou changement dans la continuité ?

Ce n'est pas une élection « politique ». Il n'y a pas de logique partisane ! Il s'agit avant tout de défendre un modèle, celui de la CNCGP, et de porter une vision commune. La richesse de la Chambre, c'est sa diversité : de profils, de parcours, de régions. Et cette diversité a toujours été gérée dans un esprit de consensus. Je tiens à souligner la qualité du travail accompli par l'équipe précédente, notamment sur les volets réglementaires et la formation. Nous allons capitaliser dessus, renforcer les liens entre les régions et le national, et poursuivre la professionnalisation de notre organisation. Le rôle des présidents de région est essen-

tiel. Nous voulons qu'un CGP installé dans n'importe quel coin de France soit accompagné aussi bien qu'un confrère situé dans une grande métropole.

**“
 Le métier de CGP évolue rapidement. On est passé d'un modèle libéral, souvent artisanal, à un modèle entrepreneurial**

Quel est le fil conducteur de votre mandat ?

Proposer un accompagnement à 360° à nos adhérents. Le métier de CGP évolue rapidement. On est passé d'un modèle libéral, souvent artisanal, à un modèle entrepreneurial. Nous devons accompagner ce changement et aider les cabinets à mieux se structurer, non seulement sur les aspects réglementaires, mais aussi sur les sujets IT, intelligence artificielle, digitalisation, allocation d'actifs, immobilier, et même RH : comment recruter ? Comment structurer une équipe ? Comment transmettre un cabinet ? C'est là que l'expérience collective de la Chambre prend tout son sens.

La Chambre est le chaînon entre le régulateur et les adhérents, comment portez-vous la voix des CGP ?

Nous sommes un interlocuteur reconnu des régulateurs. Ce rôle est central et fondamental. Nous ne sommes pas dans un rapport de force, mais dans une démarche de dialogue constructif. Si les autorités reviennent vers nous, c'est parce que la qualité de nos réponses est au rendez-vous. Nous devons maintenir ce niveau d'exigence et continuer à être force de proposition, nous sommes en capacité de faire valoir notre façon de voir les choses.

Que va devenir Julien Séraqui ?

Julien intègre le Conseil des sages, une instance que je trouve très précieuse. Elle regroupe d'anciens présidents et des élus emblématiques. Ce conseil se réunit deux fois par an dans un format informel. Cela permet de croiser les expériences, de bénéficier d'un recul utile. Dans les moments de doute ou de décisions sensibles, c'est rassurant de savoir qu'on peut s'appuyer sur cette mémoire collective.

Un mot sur l'affaire Harvest ?

Cette crise a été un électrochoc pour notre écosystème. Elle montre que même les acteurs les plus structurés peuvent être vulnérables. Cela a soulevé beaucoup d'inquiétudes, mais aujourd'hui, le problème semble circonscrit. Nous devons en tirer les leçons, et la Chambre a un rôle essentiel à jouer : rappeler les obligations, accompagner les cabinets sur la cybersécurité, proposer des outils ou de bonnes pratiques. Un CGP n'est pas un expert informatique, mais il traite des données sensibles. Il doit donc être protégé, outillé, formé. C'est un mal pour un bien : cette crise nous a obligés à monter en vigilance. Comme d'autres crises traversées (Lehman Brothers et la crise des subprimes, le Covid...), elle renforce notre résilience.

Quelles sont vos premières actions concrètes ?

La Chambre, c'est une équipe motivée de 22 permanents qui, au quotidien, répondent aux adhérents et mettent en œuvre toutes les idées portées par les élus. Leur action est centrale. C'est pourquoi nous avons organisé début juillet, un séminaire d'intégration, une première, pour réunir les 17 nouveaux élus et nos 22 permanents. Sans cela, certains ne se seraient peut-être pas croisés avant plusieurs mois. Pendant deux jours, nous avons pris le temps d'échanger sur les projets, de faire un point sur les commissions, de créer un lien humain. C'est fondamental. Et puis, trois ans de mandat, c'est très court. Il faut que l'été serve à enclencher les dossiers, à poser les bases. On ne peut pas attendre septembre pour démarrer.

Un mot de conclusion ?

Je suis motivé, pleinement conscient des enjeux, et entouré d'une équipe engagée. Il y a beaucoup à faire, mais aussi une belle énergie. Ce mélange d'envie et de responsabilité, c'est ce qui m'anime aujourd'hui. ■

La CNCGP en chiffres

6 000 adhérents

 **52%** de cabinets CIF+IAS+IOBSP

Nombre médian de clients par cabinets : **130**

 Encours total : **93 Md€**

